

Engagement #14 : Encourager la contribution de toutes les parties prenantes (élèves, parents, agents publics, collectivités, société civile, entreprises, ...) dans les projets de construction d'établissements scolaires et ouvrir les établissements scolaires à la communauté éducative

<p>Date de début et de fin de l'engagement</p> <p>2021-2023</p> <p>Ministère porteur</p> <p>Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports</p>
--

Description de l'engagement

Quel est le problème public que l'engagement réglera ?

Chaque jour, plus de treize millions de personnes fréquentent une école, un collège ou un lycée parmi les 63 000 établissements répartis sur le territoire français. Alors que les enjeux relatifs aux espaces scolaires ont fortement évolué et que les attentes de proximité sont de plus en plus fortes, le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports souhaite contribuer activement à la réflexion aux côtés des collectivités territoriales.

Quel est l'engagement ?

L'engagement permettra de dessiner une Ecole plus sûre, plus verte, plus ouverte, favorisant l'inclusion et le bien-être de tous, en contribuant activement à la réflexion aux côtés des collectivités territoriales. Il s'articule autour des actions suivantes :

1. Accompagner et outiller la démarche,
2. Créer des « établissements de services » sur le territoire.

Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ?

En invitant tous les acteurs à exprimer leurs attentes, leurs envies et leurs idées, et ainsi participer à la réflexion commune : les élèves, de l'école maternelle au lycée, les personnels de l'éducation nationale et des collectivités territoriales, les élus, les professionnels du bâti, le grand public, le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports facilite le dialogue et réinvente la conception des projets de construction des établissements scolaires au service de tous.

En favorisant l'expérimentation, avec les collectivités territoriales volontaires, d'espaces de services sur les champs de l'éducation, de la formation et de la jeunesse au sein d'établissements secondaires publics, le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports favorise d'une part la territorialisation de l'action publique en matière d'éducation, de formation et de jeunesse pour la rendre mieux connue et plus accessible, et construit d'autre part une offre intégrée d'acteurs pluriels, peu habitués à travailler ensemble, en misant sur la proximité et le rapprochement en synergie entre usagers et services.

Pourquoi cet engagement est-il pertinent pour les valeurs de l'OGP ?

L'engagement est pertinent avec les valeurs de l'OGP suivantes :

- **Transparence** : l'objectif des espaces de services créés est d'offrir des services qui, pour la quasi-totalité d'entre eux, n'étaient pas offerts jusqu'à présents dans des collèges ou des lycées ni même dans les territoires où ils sont installés. Les publics variés – et non pas seulement scolaires - de ces espaces bénéficieront bien d'informations à la fois plus accessibles et plus nombreuses.
- **Participation citoyenne** : il s'agit d'une démarche de concertation nationale pour l'évolution du bâti scolaire avec l'ensemble des parties prenantes dont les citoyens.

Les espaces de services créés seront un levier utile pour la formation tout au long de la vie de leurs publics (élèves et jeunes non scolarisés d'abord mais aussi parents, personnels de l'éducation nationale, adultes et usagers) ; dans leur gouvernance même, une majorité d'entre eux devraient associer dans leur programmation les communautés d'utilisateurs concernées.

Informations supplémentaires

L'appel à manifestation d'intérêt est doté de 6M€ apportés par le secrétariat général pour l'investissement (SGPI). Il s'inscrit dans le cadre de l'action « Territoires d'innovation pédagogique » du Programme d'investissement d'avenir (PIA) et présente une dimension interministérielle forte : ministères de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, de la culture, de l'agriculture et de l'alimentation, du travail, de l'emploi et de l'insertion, de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, des solidarités et de la santé, et celui des armées.

Jalons d'activités avec un livrable vérifiable

- **Accompagner et outiller la démarche** : production de ressources, formation des acteurs, mise à disposition d'outils dédiés
 - S2 2021 : création d'une plateforme en ligne de ressources (référentiel école/collège/lycée, guide de conduite de projet, de concertation) et de valorisation de projets exemplaires, accessibles à tous
 - S2 2022 : événement valorisant un ou plusieurs projets ayant associé la communauté éducative
 - S2 2023 : événement valorisant un ou plusieurs projets ayant associé la communauté éducative
- **Développer les établissements de services sur le territoire** (cf. AMI, expérimentation en cours jusqu'en septembre 2027) T3 2022 : ouverture d'une quinzaine d'établissements de services à titre expérimental
 - T3 2023 : premier suivi annuel de l'expérimentation sur la base d'indicateurs communs
 - T3 2025 : première évaluation de l'expérimentation

Informations de contact

Nom de la personne responsable de l'agence d'exécution

Sidi Soilmi

Directeur de projet Bâti scolaire (SG)
sidi.soilmi@education.gouv.fr, 01 55 55 22 52

Yves Beauvois
Conseiller technique (DGESCO)
yves.beauvois@education.gouv.fr, 01 55 55 17 16

Nicolas Babut
Conseiller stratégie numérique auprès de la Secrétaire générale
nicolas.babut@education.gouv.fr, 01 55 55 22 21

Véronique Gronner
Secrétaire générale adjointe
veronique.gronner@education.gouv.fr, 01 55 55 82 89

Autres acteurs impliqués

- Collectivités territoriales
- SGPI
- Etablissements
- Services académiques